

RAPPORT N° 271 DE SOS-TORTURE/BURUNDI PUBLIE LE 20 FEVRIER 2021

Le présent rapport de SOS-Torture/Burundi couvre la période du 13 au 20 février 2021 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au moins une (1) personne a été assassinée au cours de la période dans différentes localités du pays et trois autres (3) ont failli être assassinées par un policier garde du corps d'ancien député.

Le rapport fait également état d'un (1) cas d'arrestation arbitraire qui aurait été commise par des agents du Service National de Renseignement (SNR).

1. Atteintes du droit à la vie

- Au matin de jeudi 18 février 2021 vers 11 h, un corps sans vie d'un homme non identifié a été découvert par des passants dans la rivière Maragarazi sur la colline de Buhema de zone de Mugeni, en commune de Kayogoro, dans la province de Makamba (sud du Burundi), à la frontière avec la Tanzanie.

Selon des témoins, l'identité et les circonstances de sa mort restent encore inconnus. Les mêmes sources précisent que la victime serait un de plusieurs Burundais qui traversent clandestinement la rivière Maragarazi à la recherche du travail en Tanzanie ou qui rentrent au Burundi.

SOS-Torture/Burundi note avec regret qu'il s'agit d'un deuxième corps découvert dans la localité en moins d'un mois sans que les autorités administratives et policières prennent de mesures appropriées pour juguler ce phénomène de corps régulièrement découverts dans les lacs et rivières.

2. Violence policière

- Dans l'après-midi de dimanche 14 février 2021, un policier connu sous le nom de Lazare Nyandwi (originaire de la colline de Gatsinda, zone et commune de Nyamurenza en province de Ngozi), garde du corps de l'ex-député Jean-Baptiste Nzigamasabo alias Gihaha, a tenté d'assassiner trois enseignants Basabose Onésime, Sibondemyi Sylvain et Daniel Nsabimana au moment où ils partageaient un verre de bière avec leurs femmes au centre de la sous-colline de Kabanga de la colline Kididiri, zone de Murore en commune de Busoni dans la province de Kirundo (Nord du Burundi).

Selon des sources sur place, le policier a prétendu que ces enseignants, qui appartiendraient au camp rival de l'ancien député, ont refusé de lui offrir une bière alors que le véritable mobile de cette tentative d'assassinat est lié au conflit de positionnement entre l'ancien député et un colonel de l'armée appelé Anastase Manirambona qui ne supporte plus ses abus commis sur la population de Busoni, en connivence avec son garde du corps.

3. Arrestation arbitraire

- Au matin de vendredi 19 février 2021, de personnes non identifiées ont arrêté arbitrairement le nommé Bernard Nzeyimana sur la colline et zone de Rubirizi en commune Mutimbuzi, dans la province de Bujumbura.

Des sources sur place révèlent que la victime a été arrêtée à son domicile par de personnes non identifiées qui l'ont emmenée vers une destination inconnue à bord d'une camionnette double cabine de couleur noire aux vitres teintées et sans plaque d'immatriculation.

SOS-Torture/Burundi craint que ce cas d'arrestation arbitraire ne se transforme par la suite en une disparition forcée car, au vu des caractéristiques du véhicule utilisé et du modus operandi, il s'agit d'une signature de la présence des agents du Service National de Renseignement (SNR) réputé dans des cas de disparitions forcées et plus particulièrement depuis la crise de 2015.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.